

AVIS PUBLIC



EXAMEN PUBLIC

Favoriser l'accroissement des vols directs internationaux, une façon de contribuer à l'essor économique de Montréal

La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation consultera la population montréalaise sur les moyens pour accroître les vols directs internationaux à Montréal.

À la première assemblée publique le 22 septembre 2014, la direction du Service du développement économique présentera le contexte montréalais et permettra de révéler le constat préliminaire effectué sur la situation à l'aéroport international de Montréal-Trudeau.

Par ailleurs, les commissaires souhaitent que la consultation favorise les échanges et permette d'explorer des pistes de solution pour l'avenir. Ils invitent tant les citoyens que les représentants d'organismes à participer à ces séances publiques qui se dérouleront comme suit :

HEURE : 19 h

DATES : Le lundi 22 septembre – Présentation du dossier
Les lundi 20 et mardi 21 octobre – Audition des commentaires et des mémoires
Le mercredi 19 novembre **à 17 h** – Adoption des recommandations

LIEU : Hôtel de ville, salle du conseil, 275, rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars, www.stm.info

ACCESSIBILITÉ (HÔTEL DE VILLE)

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté ouest (Place Vauquelin). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. Aussi, un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance, par courriel ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe. Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister aux séances publiques. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

La documentation relative à cet examen public est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe et à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL

Date de parution : le 8 septembre 2014, journal La Presse